

Mercredi 26 mai 2020

Chers Parents,

De nombreuses demandes ont été formulées auprès du secrétariat, des enseignants ou directement à mon égard, afin de connaître les modalités d'accueil à compter du mardi 2 juin 2020.

Malheureusement, aucun contour, aucunes directives officielles ne nous ont été donnés, nous sommes toujours dans l'attente de directives officielles qui n'arriveront certainement pas avant jeudi dans l'après-midi au plus tôt.

Cependant il y a fort à parier que les écoles maternelles et élémentaires ne seront que peu impactées par de nouvelles annonces, si ce n'est d'élargir l'accueil d'élèves sur site, si cela reste possible dans la mesure des capacités du protocole sanitaire.

Je reviens donc vers vous pour connaître via le sondage ci-joint (**à retourner auprès de l'enseignante de votre enfant pour jeudi 28/05/2020 15h dernier délai**) votre volonté ou non de nous confier vos enfants pour la fin d'année.

Je vous rappelle que l'accueil des élèves se fera de la manière suivante :

1) **L'accueil des enfants se fera sur la base du volontariat des parents et la capacité d'accueil de l'établissement.**

Si on vous propose de faire venir votre enfant, vous pouvez décider de le garder chez vous en vous engageant à poursuivre le travail à distance envoyé par les enseignants. La continuité pédagogique à distance continuera et le contenu sera toujours le même qu'en présentiel.

2) **La capacité d'extension de notre accueil dépendra directement du respect du protocole sanitaire et de la capacité d'accueil du service de restauration.**

En effet, le protocole sanitaire extrêmement strict limite le nombre d'élèves pouvant être accueillis en classe et à la cantine. Nous ne pouvons faire déjeuner actuellement que 3 enfants là où il en tenait 12 auparavant...

3) **Concernant les transports scolaires, ceux-ci sont assurés, mais nous ne sommes pas en mesure de proposer une garderie le matin. Cependant nous pourrons de nouveau accompagner certains enfants de primaire le soir uniquement à 16h30 au car, comme cela se faisait en temps normal.**

4) **Organisation et horaires** : les contraintes sanitaires nous obligeront toujours à **échelonner les arrivées et départs** afin de limiter au maximum les regroupements et croisements d'adultes et enfants. Se référer aux précédents courriers que vous pouvez retrouver sur le site de l'établissement. **Nous ne pourrons toujours pas assurer la garderie le matin et l'étude le soir.**

Les enfants peuvent être accueillis **par groupe de maximum 15 en élémentaire, et 10 en maternelle** (consignes de l'Inspection). La taille de ces groupes peut varier d'un niveau à l'autre et sera là encore conditionnée par le protocole sanitaire et notre capacité d'accueil à la cantine.

Nous privilégierons toujours l'accueil par journée entière, en scindant en deux la semaine :

- Lundi/Mardi : groupes 1
- Jeudi/Vendredi : groupes 2

Pour les enfants qui seront accueillis, **ces jours vous seront précisés directement par l'enseignante.**

5) **Enfants accueillis** :

Un ordre de priorité dans l'accueil des enfants nous est imposé. Ainsi, nous constituerons les groupes en fonction de cet ordre de priorité jusqu'à l'obtention du nombre d'élèves en capacité d'être accueillis.

Priorité 1 :

En priorité, nous continuerons à accueillir, comme cela nous est imposé et comme nous l'avons fait depuis le 16 mars, les **enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire** (personnel soignant, personnel de Police, et maintenant personnel enseignant) sur les 4 jours d'école, ainsi que ceux accueillis jusqu'à présent.

Priorité 2 :

Si les conditions sanitaires le permettent, et si la capacité d'accueil à la cantine est suffisante, nous accueillerons **les élèves ayant été identifiés comme devant reprendre absolument un contact avec l'école** (difficultés scolaires, difficultés d'organisation...)

Priorité 3 :

Nous prendrons ensuite si cela est possible les **familles où les deux parents sont contraints par leur employeur, et doivent impérativement reprendre le travail en présentiel** et qui attestent ne disposer d'aucun moyen de garde.

J'attire encore une fois votre attention sur ce point.

En effet, dans cette période difficile où nous devons rester plus que jamais unis et solidaires, qui plus est dans le cadre de l'enseignement catholique et plus particulièrement notre école qui porte l'esprit de St-Vincent, essayons au maximum de laisser la place à ceux qui ne peuvent faire autrement quand cela est possible. Et je remercie d'ailleurs, les familles l'ont fait jusque-là.

Enfin, dans la mesure du possible, nous essaierons de tenir compte des fratries.

Sachez que l'équipe continuera à faire le maximum à distance ou en présence pour accompagner votre enfant, et que nous continuerons le fonctionnement actuel.

6) Restauration du midi :

Pour des raisons d'organisation, il vous est demandé dans le sondage de vous engager de manière ferme et définitive quant à la cantine. En effet, le nombre de demi-pensionnaires et d'externes conditionnera directement le nombre d'élèves en capacité d'être accueilli pour chaque niveau. Dès lors, vous ne pourrez revenir sur votre décision, merci de votre compréhension.

Les choses seront peut-être ensuite amenées à évoluer pour la fin d'année en fonction de la situation sanitaire. **En raison du protocole sanitaire et pour des raisons évidentes d'organisation, les groupes établis sur des jours précis (soit lundi/mardi soit jeudi/vendredi) seront fixes et définitifs et ne pourront pas être changés.** C'est pourquoi je me vois contraint de vous demander de **retourner l'attestation suivante (cf. pièce jointe)** par mail à l'enseignante de votre enfant. **Réponse demandée pour jeudi 28/05/2020 15h maximum, toute absence de réponse sera considérée comme un refus.** Cette attestation est un engagement de votre part, à une assiduité sans faille de votre enfant. En cas de désaccord, et pour des raisons d'organisation, vous n'aurez pas la possibilité de revenir sur votre engagement.

Dans la mesure du possible, je vous communiquerai vendredi 29 mai si nous sommes en capacité d'accueillir votre enfant ou non. Dans la mesure où cet accueil est possible nous vous communiquerons le protocole d'accueil.

Etant donné les contraintes sanitaires qui nous sont imposées, nous sommes conscients que nous ne pourrions peut-être pas satisfaire tout le monde, mais croyez bien que nous mettons tout en œuvre et faisons le maximum.

Enfin comme exprimé il y a déjà un mois de cela, j'attire votre attention sur le fait qu'actuellement en l'absence de directives officielles, ce sondage ne présuppose en rien de ce qui se passera à partir du mardi 2 juin. Il nous sert uniquement à faire un état des lieux pour réfléchir et anticiper différents scénarios en attente de directives claires, et être prêts à agir en temps voulu. Mais anticiper, ce n'est pas décider, c'est simplement se préparer.

En espérant vous revoir très prochainement, recevez mes meilleures salutations.

Cordialement

Pour l'Equipe de Saint Charles
Le Chef d'Etablissement

HENON Yann